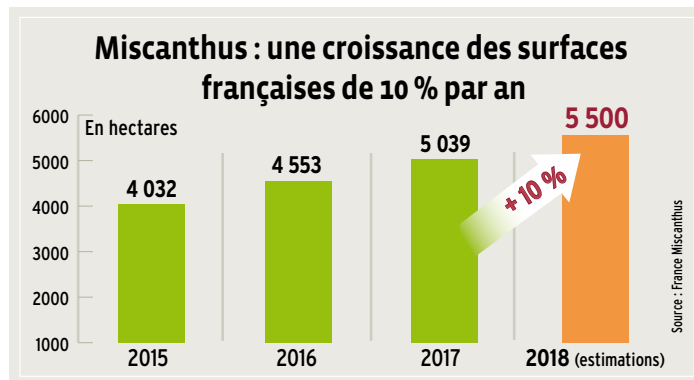


Le miscanthus ne sert pas qu'à chauffer

Concentré dans la moitié nord de la France avec 5 000 ha en 2017 et une prévision de 5 500 ha pour 2018, le miscanthus a vu ses surfaces augmenter de 10 % par an ces trois dernières années. Implantée à l'origine comme matière première énergétique pour les fours des usines de déshydratation, la culture diversifie ses débouchés depuis quatre à cinq ans pour gagner en valeur ajoutée.

● **Deux tiers de la production sont aujourd'hui valorisés en chauffage.** Le tiers restant se partage entre paillage horticole des massifs (surtout en collectivités) et litière pour animaux (volailles, bovins, chevaux) grâce à son côté très absorbant (réduction du fumier, assainissement de l'environnement). La filière travaille aussi sur une utilisation dans d'autres secteurs comme l'automobile (réalisation de tableaux



de bord) ou bien la construction (parpaings pour mur porteur).

● **« Pour se lancer dans la production de miscanthus, il faut avoir une structure qui l'achète »,** souligne Alain Jeanroy, président de France Miscanthus, chez Luzéal, coop de déshydratation basée à Pauvres (Ardennes), qui utilise pour ses fours 85 % des 400 ha implantés chez ses adhérents. Depuis deux ans, elle développe

aussi le paillage horticole et la litière ainsi qu'un amendement pour le vignoble associant du miscanthus et de la luzerne. Avant d'accroître les surfaces, son objectif est d'abord de valoriser la totalité de la production actuelle hors combustion. « Nous sommes nouveaux sur ces débouchés, il faut donc se faire connaître », relate Thierry Hamerel, DG de Luzéal. ■

Chantal Urvoy

EN CHIFFRE

1,1

C'est le montant en milliard d'euros des crédits que compte mobiliser le gouvernement sur la période 2018-2022 pour son programme Ambition Bio 2022, contre 0,7 Md€ sur 2013-2017. Pour ce faire, ont été annoncés un doublement du fonds de structuration « avenir bio », porté progressivement à 8 M€ par an, une prolongation du crédit d'impôt bio, revalorisé à 3500 €, et un renforcement des moyens consacrés aux aides à la conversion, avec 630 M€ de fonds Feader et près de 200 M€ de crédits d'Etat. Satisfaite de ces annonces, la Fnab s'interroge tout de même sur les modalités financières de ce soutien de 630 M€.

Du rifici dans la bière

Les brasseurs indépendants regroupés au sein du SNBI sont fâchés. Ils ne décollent pas depuis le lancement au Sia (lire AD n° 291) de la marque collective « Profession Brasseurs » par le syndicat historique Brasseurs de France.

● **« Nous ne laisserons personne kidnapper l'appellation de notre métier »,** a réagi le SNBI, reprochant l'« attitude hégémonique » de son concurrent « dominé par des multinationales ». Il voit rouge quand « le syndicat des brasseurs industriels annonce représenter l'ensemble des brasseurs français au syndicat Brewers of Europe ». Et d'en profiter pour étriller le président de Brasseurs de France qui, « dans un courrier adressé aux médaillés du concours général agricole, s'attribue la paternité du concours des bières ». Dans la foulée, le SNBI qui revendique aujourd'hui 350 adhé-



Le SNBI lance sa propre marque collective « Brasseur indépendant », apposable sur les bouteilles et emballages.

rents et dit représenter près d'une brasserie artisanale sur trois en France, a décidé de lancer la marque « Brasseur indépendant » qui était en gestation depuis deux ans. Pour en bénéficier, le brasseur artisanal devra respecter un cahier des charges composé de dix critères (origine, taille de la structure, pas de sous-traitance...). ■

Renaud Fourreaux



Les micro-organismes, clés de voûte d'une agriculture durable et performante





Les mécanismes biologiques des sols au service de la croissance des plantes offrent aujourd'hui à l'ensemble des agriculteurs, horticulteurs, maraichers, viticulteurs, jardiniers... un accès à de nouvelles pratiques culturales.

📖 2018 - 574 pages - 16,5 x 23 cm
65 € - Réf. : 929003

👤 Christian Carnavalet

BON DE COMMANDE
☎ 01 40 22 79 85
📄 Éditions France Agricole
8 cité Paradis - 75010 PARIS
AL929003

Nom / Prénom _____

GAEC / société _____

Adresse _____

Code postal _____ Commune _____

Tél. _____ E-mail _____

Désignation	Réf.	Prix unitaire	Qté	Total
Agriculture biologique 2 ^{ème} ed.	929003	65,00 €		
Frais d'expédition				5,90 €
PAIEMENT OBLIGATOIRE À LA COMMANDE			TOTAL GÉNÉRAL	

Je vous règle par : Chèque à l'ordre des Éditions France Agricole Carte bancaire n° : _____

Inscrivez votre n° d'abonné

Signature CB _____

Date de validité : _____ Cryptogramme : _____ (3 derniers chiffres au verso de votre CB)

Commandez tous nos articles sur www.editions-france-agricole.fr



Groupé France Agricole - 8 Cité Paradis 75493 Paris cedex 10 - S.A.S au capital de 10 479 460 €
B 479 989 188 RCS Paris - Concep. : P.06 6FA